



La législation CMR et la lettre de voiture CMR

Muni d'une lettre de voiture remplie et utilisée de façon correcte, vous évitez les discussions concernant les responsabilités, les droits et les devoirs, le temps perdu, etc. ainsi que les coûts s'y rattachant et les clients mécontents !

En une seule journée de formation, vous gagnez de l'argent, contribuez à la satisfaction de votre clientèle et confirmez l'image de marque positive de votre entreprise.

**La préférence est donnée à vos propres dossiers !
Vous pouvez donc par avance nous faire parvenir les dossiers qui ont entraîné des coûts non-budgétés, créé le mécontentement de vos clients et souvent des discussions internes sans fin.**

- Définition et éléments caractéristiques du contrat de transport
- Le régime juridique du contrat de transport
- Le champ d'application de la convention CMR
- **Conditions générales Belges pour le transport par la route**
- Conclusion et exécution du contrat de transport
- Obligations et responsabilités de l'expéditeur et du transporteur
- L'importance de la lettre de voiture CMR pour les transactions intracommunautaires
- Les actions en justice
- Les transporteurs successifs et leurs responsabilités
- Garanties du paiement du prix de transport
- Conclusions et exemples



Groupe cible	<ul style="list-style-type: none">- les responsables en transport et logistique ;- les responsables d'import – export ;- les collaborateurs administratifs en transport et les logisticiens ;- les collaborateurs opérationnels en expédition ;- les collaborateurs responsables du Customer Service ;- les entreprises du secteur industriel ;- les prestataires de services logistiques ;- les expéditeurs.
L'approche	Les longues années d'expérience sur le terrain de notre intervenant vous garantissent une approche pragmatique et bon nombre de conseils à mettre en pratique sur le champ.
Durée	Une journée de 9h00 à 16h30
Date et lieu	Liège Airport, rue de l'Aéroport – Building 50 à Grâce-Hollogne Le mardi 7 mai 2024
Participation	Membres Co-Valent* : 464 € / participant Non-membres : 543 € / participant CO-VALENT* * Gratuit pour les membres de l'industrie chimique Entreprises Co-Valent, merci de vous inscrire via le lien suivant : www.co-valent.be Déjeuner sandwichs inclus Prix hors 21% de TVA